

Engagements :

Les engagements seront ouverts à partir de lundi 15/01/2024 à 10H sur la plateforme CicleWeb de la FFC, et seront gratuits.

Règlement :

Le matériel utilisé sera conforme avec la réglementation fédérale sur route en vigueur, avec en plus l'obligation d'utiliser des roues à rayons. Le braquet utilisé devra respecter la réglementation en vigueur pour la catégorie d'âge correspondante.

Le port du casque homologué est obligatoire.

Le dossard, remis au début de chaque manche, doit être restitué à l'issue de la manche.

Les points attribués à chaque épreuve sont les suivants : 12-10-8-7-6-5-4-3-2-1- et 1 point à tout concurrent qui termine l'épreuve.

En cas d'égalité de point à l'issue de la finale, les participants seront départagés par la participation à la finale, puis par le nombre de 1^{ères} places, puis par le nombre de 2^{èmes} places, puis par le nombre de 3^{èmes} places, et ainsi de suite. En cas de nouvelle égalité, c'est le classement lors de la dernière manche qui départagera les concurrents.